

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 941

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

-----

### ARTICLE 71 QUATER AB

À l'alinéa 9, après la référence :

« L. 445-3 du code de l'énergie »,

insérer les mots :

« dans sa rédaction antérieure à la présente loi ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.